

SERVICE PUBLIC

D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



RAPPORT ANNUEL - EXERCICE 2023

Prix et qualité du service de l'assainissement non collectif

*Rapport relatif au prix et à la qualité
du service public d'assainissement
non collectif pour l'exercice 2021
présenté conformément à l'article
L.2224-5 du code général des
collectivités territoriales.*

I. Caractérisation technique du service public de l'assainissement non collectif	- 3 -
1. Organisation administrative du service.....	- 3 -
2. Estimation du nombre d'installations d'assainissement non collectif et de la population desservie.....	- 3 -
3. Prestation assurée dans le cadre du service	- 4 -
4. Conditions d'exploitation du service.....	- 4 -
II. Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif.....	- 5 -
III. Activités du service	- 6 -
IV. Tarification et recettes du service public de l'assainissement non collectif	- 8 -
1. Fixation des tarifs en vigueur	- 8 -
2. Prix du service de l'assainissement non collectif	- 8 -
3. Recettes d'exploitation	- 9 -
V. Indicateurs de performance du service de l'assainissement non collectif	- 10 -

I. Caractérisation technique du service public de l'assainissement non collectif

1. Organisation administrative du service

La Communauté de Communes Lavalette Tude Dronne a été créée le 1^{er} janvier 2017. Elle est issue de la fusion entre la Communauté de Communes Tude et Dronne et la Communauté de Communes d'Horte et Lavalette. Cette fusion a impliquée deux modes de gestion du SPANC sur son territoire jusqu'en 2022 : une partie en régie et une autre partie en prestation externalisée avec la société VEOLIA.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, la Cdc Lavalette Tude Dronne a fait le choix d'étendre le SPANC en régie sur l'ensemble de son territoire afin d'apporter une équité traitement aux usager concernés par ce service.

Le contrôle périodique des installations d'assainissement non collectif est réalisé en prenant en compte l'évaluation de l'installation au regard des risques environnementaux et dangers sanitaires et selon la périodicité suivante :

	Périodicité de contrôle de bon fonctionnement
Absence d'installation	2 ans
Installation non conforme <i>présentant un danger pour la santé des personnes ou un risque environnemental avéré</i>	5 ans
Installation non conforme <i>incomplète, significativement sous dimensionnée ou présentant des dysfonctionnements majeurs hors zone à enjeu sanitaire ou environnemental</i>	10 ans <i>Ramenée à 5 ans pour les filières qui doivent être vidangées à 30% du volume utile et sans contrat d'entretien</i>
Installation présentant des défauts d'entretien ou d'usure	10 ans <i>Ramenée à 5 ans pour les filières qui doivent être vidangées à 30% du volume utile et sans contrat d'entretien</i>
Installation ne présentant pas de défauts d'entretien ou d'usure	10 ans <i>Ramenée à 5 ans pour les filières qui doivent être vidangées à 30% du volume utile et sans contrat d'entretien</i>

2. Estimation du nombre d'installations d'assainissement non collectif et de la population desservie

La population sur le territoire est d'environ 17 721 habitants.

Le nombre global d'installations d'assainissement non collectif est estimé à environ 8 000 dont 500 immeubles vacants, soit un parc actif de 7 500 dispositifs environ.

3. Prestation assurée dans le cadre du service

Le service assure le contrôle des installations d'assainissement non collectif imposé par l'article L2224-8 du CGCT, soit :

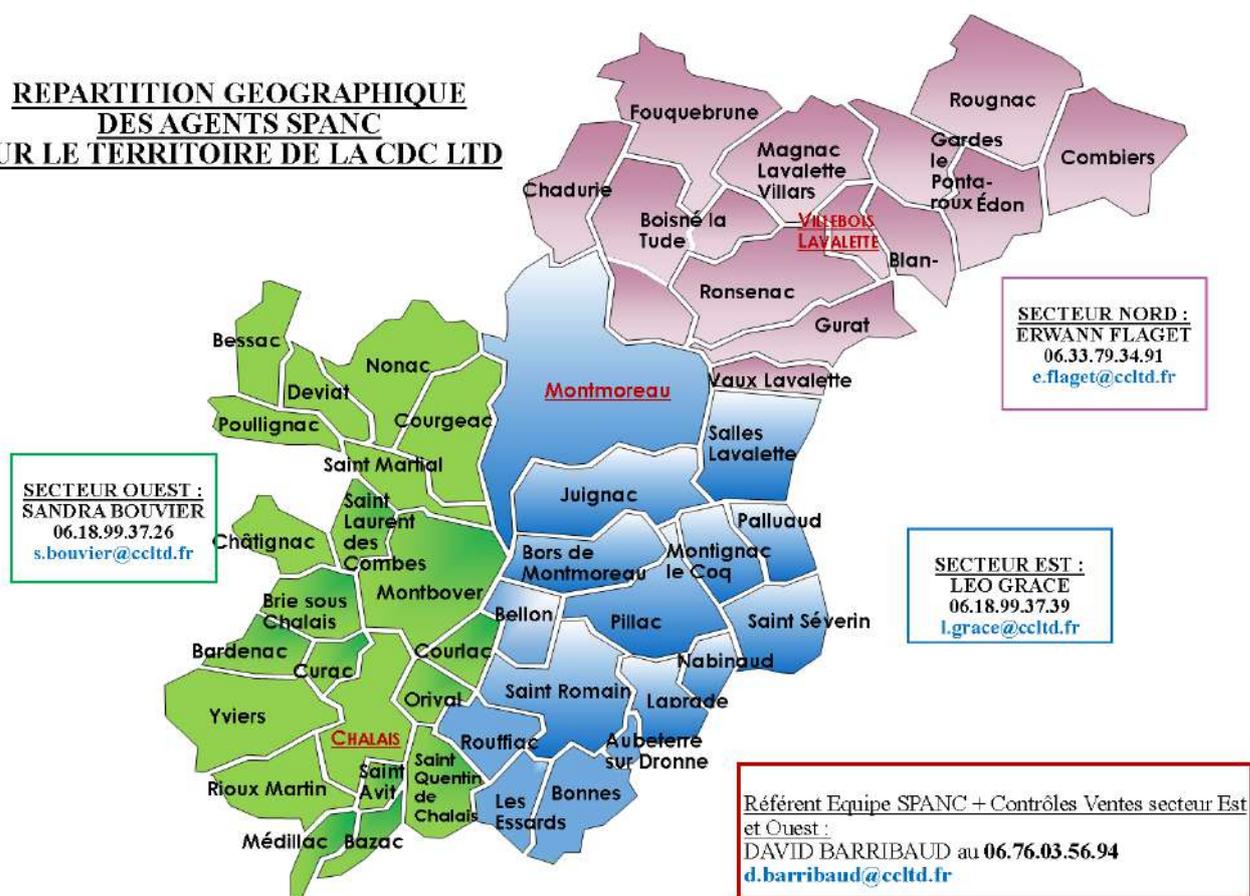
- ❖ Le contrôle (conception + réalisation) des installations d'assainissement neuves ou réhabilitées,
- ❖ Le contrôle périodique de bon fonctionnement et d'entretien de l'ensemble des installations.

4. Conditions d'exploitation du service

Depuis le 1^{er} janvier 2023, la gestion du service s'effectue en régie pour l'ensemble du territoire de la CdC Tude et Dronne. Le SPANC se situe à l'antenne de Chalais : 2 rue Jean Rémon, BP 70051 - 16210 CHALAIS.

L'exploitation du SPANC en Régie par la Communauté de Communes Lavalette Tude Dronne regroupe 4 agents techniques dont un référent d'équipe et 3 agents de contrôle répartis sur le territoire :

REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES AGENTS SPANC SUR LE TERRITOIRE DE LA CDC LTD

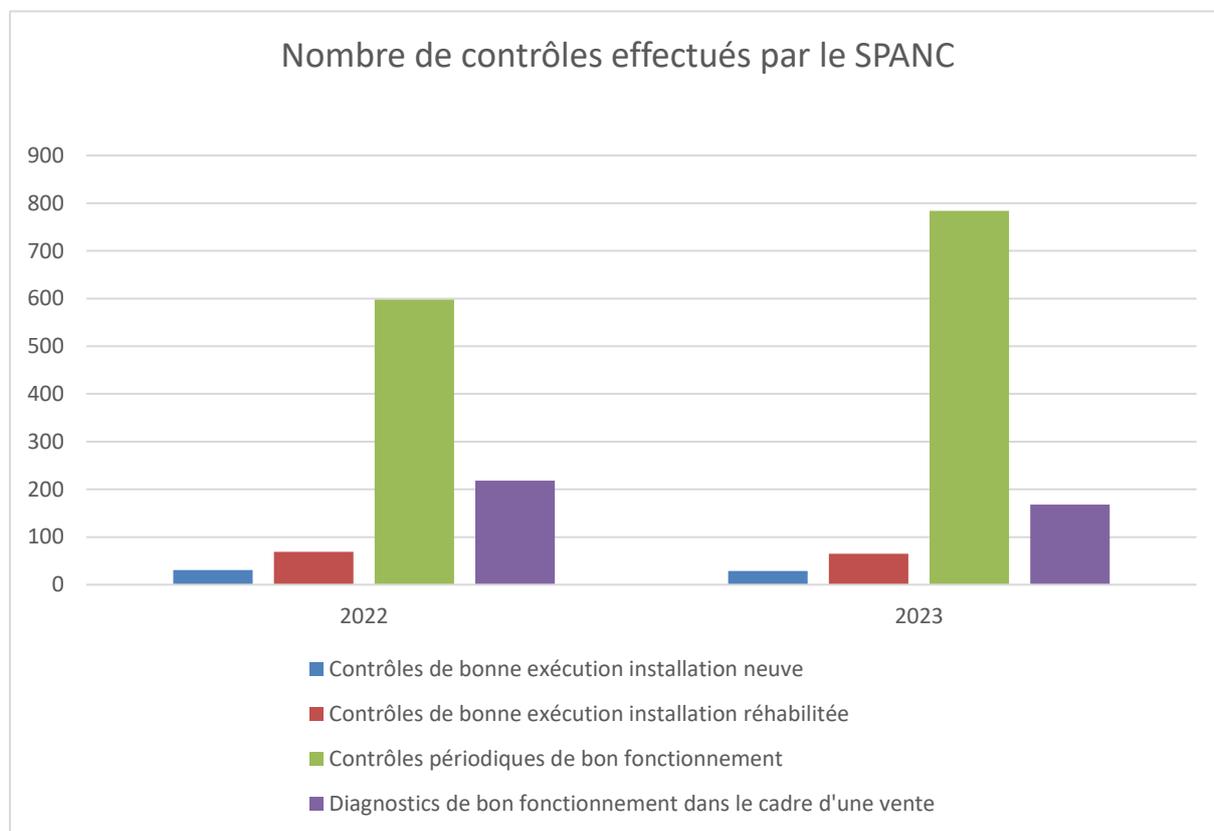


II. Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif

		Nombre de points	Points obtenus
A – Éléments obligatoires pour l'évaluation de la mise en œuvre du service public d'assainissement non collectif			
	+ 20 : délimitation des zones d'assainissement non collectif par une délibération ;	20	20
	+ 20 : application d'un règlement du service public d'assainissement non collectif approuvé par une délibération ;	20	20
	+ 30 : pour les installations neuves ou à réhabiliter, la délivrance de rapports de vérification de l'exécution évaluant la conformité de l'installation au regard des prescriptions réglementaires, conformément à l'article 3 de l'arrêté du 27 avril 2012 relatif à l'exécution de la mission de contrôle des installations d'assainissement non collectif ;	30	30
	+ 30 : pour les autres installations, la délivrance de rapports de visite établis dans le cadre de la mission de contrôle du fonctionnement et de l'entretien, conformément à l'article 4 de l'arrêté susmentionné ;	30	30
B – Éléments facultatifs du service public d'assainissement non collectif : points comptabilisés seulement si tous les éléments obligatoires sont en place			
	+ 10 : existence d'un service capable d'assurer à la demande du propriétaire l'entretien des installations ;	10	0
	+ 20 : existence d'un service capable d'assurer à la demande du propriétaire les travaux de réalisation et de réhabilitation des installations ;	20	0
	+ 10 : existence d'un service capable d'assurer le traitement des matières de vidange.	10	0
	TOTAL	140	100

III. Activités du service

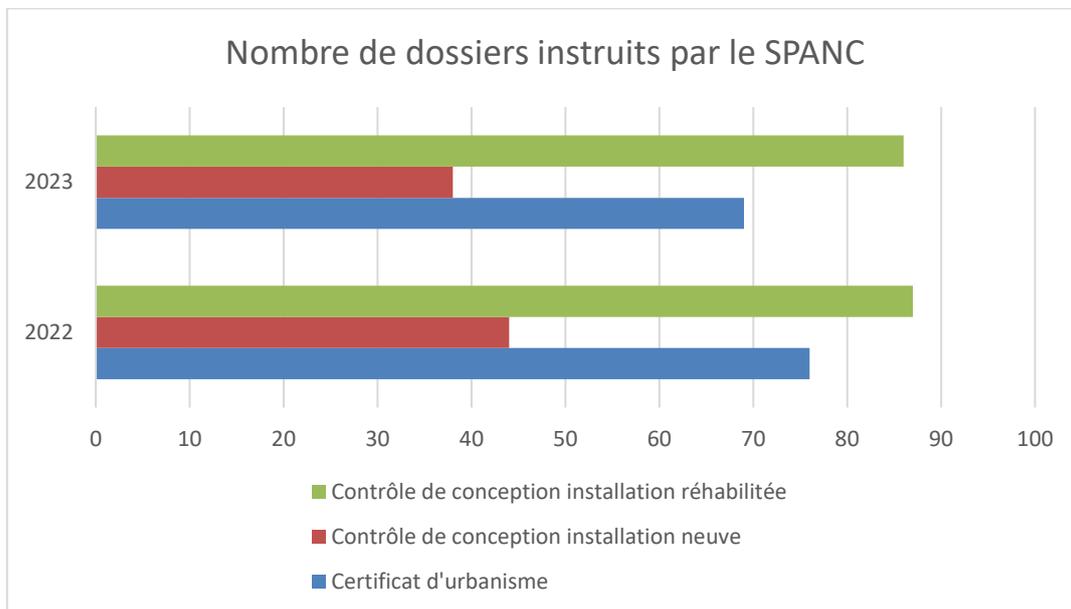
Prestation	2022	2023
Avis sur certificats d'urbanisme	76	69
Diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien (ventes incluses)	816	952
Opération d'entretien	0	0
Opération de vidange (y compris traitement)	0	0
Traitement des matières de vidange	0	0
Contrôle de conception Installation neuve	44	38
Contrôle de bonne exécution Installation neuve	31	29
Contrôle de conception Réhabilitation	87	86
Contrôle de bonne exécution Réhabilitation	69	65
Total interventions	1 123	1 239



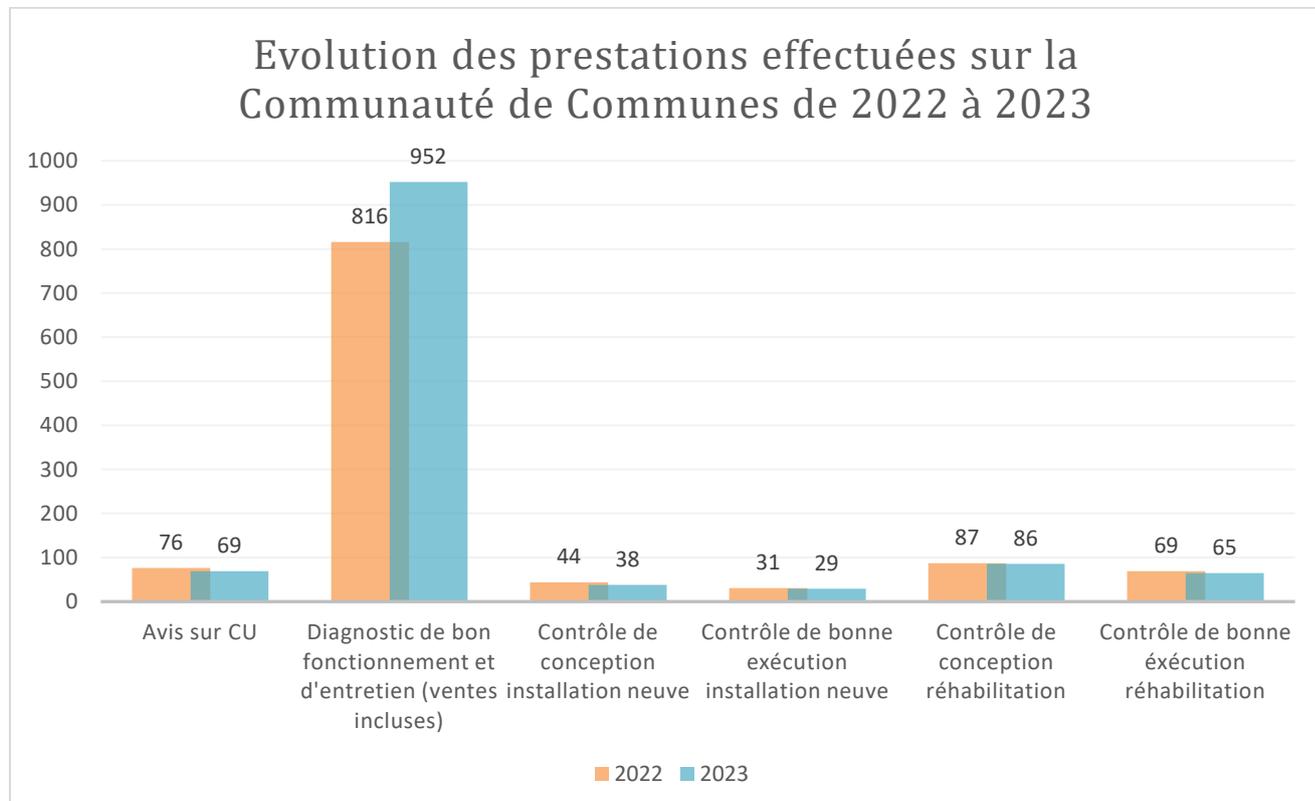
Le passage en régie du SPANC, sur l'ensemble du territoire de la Cdc LTD, a permis d'atteindre les objectifs de visites périodiques des installations existantes d'ANC.

Les diagnostics dans le cadre des ventes immobilières se sont stabilisés sur la baisse constatée en 2022. L'année 2021 reste le record en matière de ventes immobilières.

Les travaux d'assainissement non collectif sont stables en 2023.



L'instruction des dossiers es permis de construire et de réhabilitation a légèrement baissée en 2023.



IV. Tarification et recettes du service public de l'assainissement non collectif

1. Fixation des tarifs en vigueur

Par délibération du 26 Octobre 2023, la Cdc Lavalette Tude Dronne a révisé les tarifs du SPANC qui sont applicables depuis le 1^{er} janvier 2024 sur l'ensemble de son territoire en régie.

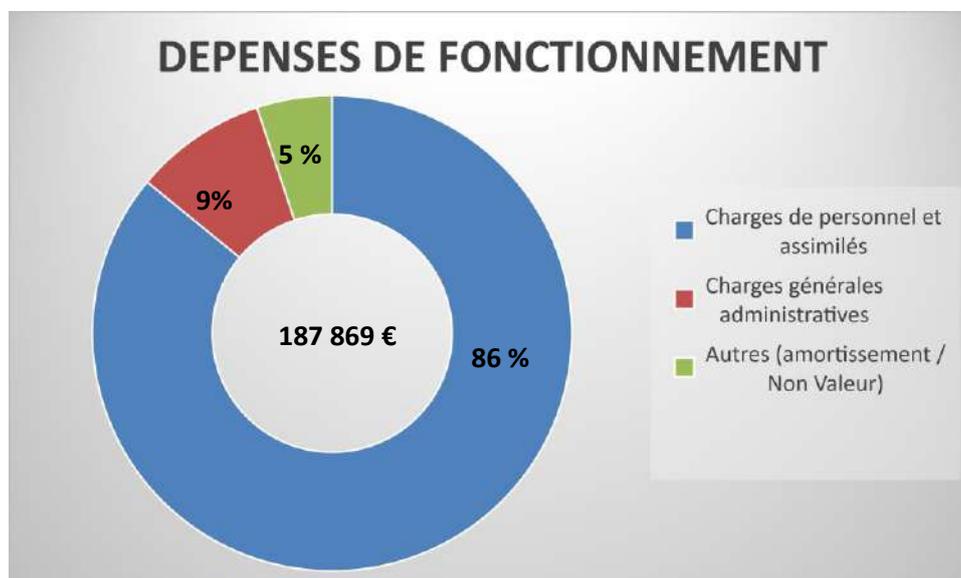
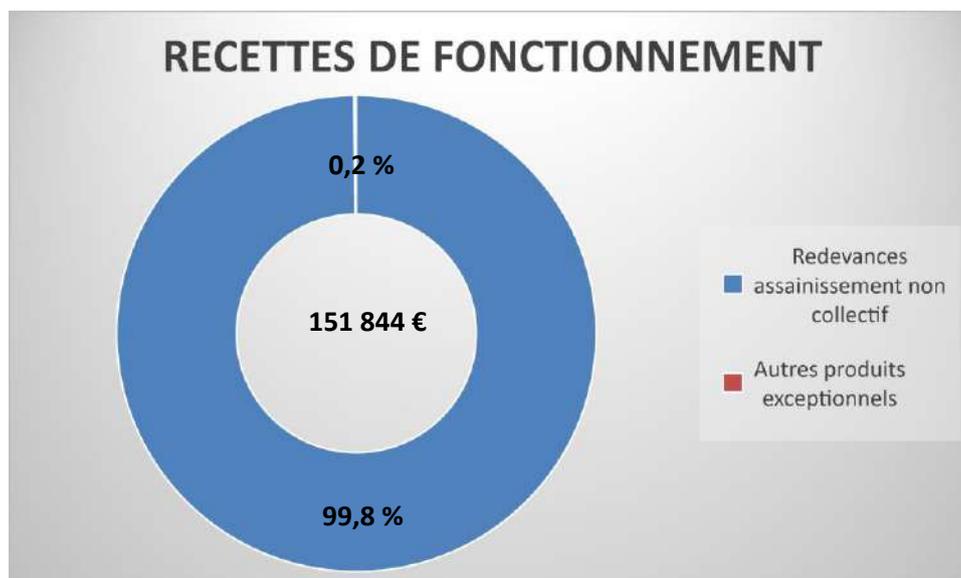
2. Prix du service de l'assainissement non collectif

La facture de l'assainissement non collectif comprend essentiellement la part de la collectivité (non assujetti à la TVA) sous forme de forfait appliqué à l'acte effectué.

	Redevances	Redevances 2024	%	Redevances 2024	%	Redevances 2024	%
	2023	ANC de 1 à 20 EH*		ANC de 21 à 100 EH*		ANC > à 100 EH*	
<i>*EH = Equivalent Habitant</i>							
Diagnostic initial (1er contrôle) d'une installation existante	116 €	180 €	55%	230 €	98%	255 €	120%
Contrôle périodique de bon fonctionnement d'une installation existante	116 €	180 €	55%	230 €	98%	255 €	120%
Contrôle demandé en dehors de la fréquence du SPANC	116 €	180 €	55%	230 €	98%	255 €	120%
Contrôle dans le cadre d'une vente	116 €	180 €	55%	230 €	98%	255 €	120%
Examen préalable de la conception (PC ou réhabilitation)	150 €	200 €	33%	250 €	67%	275 €	83%
Contrôle de vérification de l'exécution des travaux	0 €	0 €	/	0 €	/	0 €	/
Rapport supplémentaire dans le cadre d'un contrôle avec des branchements multiples	0 €	50€/rapport supplémentaire	/	50€/rapport supplémentaire	/	50€/rapport supplémentaire	/
Frais occasionnés par un courrier recommandé avec accusé de réception	0 €	20€/ RAR	/	20€/ RAR	/	20€/ RAR	/

3. Bilan d'exploitation 2023

RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE LA COLLECTIVITE	Sommes	Pourcentage
Total des recettes de fonctionnement	151 844.38 €	100 %
Recettes liées à la facturation des abonnés	151 612.00 €	99.80 %
Programme de réhabilitation de l'Agence de l'Eau	0.00 €	0.00 %
Autres produits exceptionnels	232.38 €	0.20 %
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE LA COLLECTIVITE		
Total des dépenses de fonctionnement	187 868.74 €	100 %
Charges de personnel et frais assimilés	161 509.67 €	86.00 %
Charges générales	16 825.24 €	8.90 %
Autres (amortissement)	9 532.97 €	5.10 %



Au vu du déficit annuel et constant du budget SPANC, la Cdc a procédé à une réévaluation des redevances avec plusieurs commissions de travail durant l'année 2023 afin de rétablir l'équilibre budgétaire.

Les nouveaux tarifs mis en place à compter du 1^{er} janvier 2024 sont indiqués dans le paragraphe IV-2 ci-dessus.

V. Indicateurs de performance du service de l'assainissement non collectif

➤ Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif

Il est défini par l'arrêté du 2 décembre 2013 comme le rapport, exprimé en pourcentage, entre, d'une part, le nombre d'installations déclarées conformes suite aux contrôles prévus à l'article 3 de l'arrêté du 27 avril 2012 relatif à l'exécution de la mission de contrôle des installations d'assainissement non collectif auquel est ajouté le nombre d'installations ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement suite aux contrôles prévus à l'article 4 du même arrêté et, d'autre part, le nombre total d'installations contrôlées depuis la création du service.

	2023
Nombre d'installations neuves ou réhabilitées déclarées conformes depuis la mise en place du service	2 123
Nombre d'installations contrôlées dont la non-conformité n'a pas été décelée + nombre d'installations ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement	6 452
Dont nombre d'installations à réhabiliter en cas de vente	1 934
<u>Nombre total d'installations contrôlées*</u> depuis la mise en place du service	7 510
Taux de conformité (%) selon l'arrêté du 2 décembre 2013 (incluant travaux de mise en conformité non urgents)	85, 91%
Taux de conformité strict (%) <u>excluant</u> les travaux de mise en conformité non urgents (ANC incomplet, dysfonctionnements majeurs, significativement sous dimensionné...)	60.16%
<u>Nombre d'installations jamais visitées</u> et à visiter en 2024 (secteur Nord)	79
Parc Global actif – CDC LTD (inclus les systèmes non visités)	7 589

*Réactualisation du parc d'ANC à la suite de travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif pour la commune de Chalais et de la création d'un nouveau réseau d'assainissement collectif pour la commune de Montboyer.